

Circonscription IEN GRENOBLE 5
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MANIVAL
Affaire suivie par
Mme VERMEULEN-DELAET Ingrid
Téléphone
0476521726 / 0476523150
Courriel
ce.0382161T@ac-grenoble.fr
Adresse
223 CHEMIN EMILE GANDY / 79 chemin de la mairie
38330
ST NAZAIRE LES EYMES

PROCÈS VERBAL DU 1er CONSEIL D'ÉCOLE du 04/11/2025

Début du conseil à 18h.

Présents :

Équipe enseignante : Mmes Fillet-Coche, Havrez, Henriot, Leroy, Niebergall, Pons, Puech, Rivail, Roth, Tanous, Verdoja, Wierre et Vermeulen Delaet.

Mairie : Mme Flamand, M. Charpentier (chargé des affaires scolaires).

ATSEM : Mme Rodet.

Parents d'élèves : Mmes Becker, Brunie, Floriet, Gerson, Girard, Kurpinski, Latraye, Le Gouar, Pison, Radier, Rousselet, Wolff, Wurtz et Ms. Gibert et Hequet.

Excusés : M. Ledouit (IEN), Mme Bombled (DDEN), Mmes Blanc, Le Goaller, Morin, Niasse et M. Rival (parents délégués), les membres du RASED, Mmes Bricout, Canin, Delannoy, Fourel et M. Le Bagousse (enseignants), Mmes Giarratano, Rossi, Terrier et Tournoud (ATSEM).

CONSEIL D'ÉCOLE

1- Règlement intérieur du conseil d'école

Présentation et explication du rôle du conseil d'école.

Présentation et vote du règlement intérieur du conseil d'école. Le vote se fait à mains levées. **Voté et adopté à l'unanimité ce jour.**

2- Elections des représentants des parents d'élèves

Elles se sont déroulées le vendredi 10 octobre. Une seule liste était présente.

Nous remercions les parents pour l'aide apportée à la mise sous enveloppe et au dépouillement des voix.

Le taux de participation est de 68,44% (377 inscrits, 258 votants, 15 bulletins blancs ou nuls). Ce taux est supérieur à celui de l'année précédente (63,73% en maternelle et 66,10% en élémentaire). Tous les votes sont des votes par correspondance.

Les 12 sièges ont été pourvus et 8 suppléants ont également été élus.

La liste des représentants des parents d'élèves élus est affichée devant les portes de chaque classe en maternelle ainsi qu'au niveau des panneaux d'affichage extérieurs (maternelle et élémentaire).

Le taux de participation continue d'augmenter, certainement grâce aux actions déjà mises en place l'année précédente : explication aux parents de la différence entre l'APE et les parents délégués, trombinoscope des parents élus (qui sera bientôt affiché pour cette année).

Ci-dessous, le lien sur le rôle des représentants des parents d'élèves élus :

<http://www.education.gouv.fr/cid2659/les-parents-d-eleves.html>

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

3- Bilan de la rentrée 2025 et effectifs

La rentrée de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe enseignante a travaillé ensemble pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles.

En maternelle, les parents et enfants de MS et de GS sont accueillis devant la porte extérieure de leur classe. Les parents et enfants de PS peuvent rentrer dans l'enceinte de l'école à l'accueil du matin uniquement.

En élémentaire, les parents et enfants sont accueillis au portail d'entrée de l'école. Les élèves de GS de la classe de GS/CP sont récupérés par l'Atsem, Mme Luna Giarratano au portail de l'école.

Répartition des élèves par classe et par niveau :

Niveaux	CYCLE I			CYCLE II			CYCLE III	
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	34	33	37	41	40	36	32	34
Total / cycle	104			117			66	
Total	287							

287 élèves de primaire (dont 104 élèves de maternelle et 183 élèves d'élémentaire), soit une moyenne de 23,91 élèves par classe.

Classes :

Classes	PS	PS/MS	MS/GS 1	MS/GS 2	GS/CP	CP	CE1	CE1/CE2 A	CE1/CE2 B	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
	25	25	24	23	24	24	22	23	23	23	25	26

A la rentrée 2025, nous conservons donc les quatre Atsem en poste : Mmes Rodet (classe de PS/MS), Terrier (classe de MS/GS 2), Giarratano (classe de GS/CP) et Tournoud (classe de PS) et nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle Atsem à ½ temps, Mme Rossi (classe de MS/GS 1).

Une prévision d'effectifs pour la rentrée 2026 avait été demandée par l'Inspection Académique avant les vacances de la Toussaint.

Les inscriptions doivent se faire très rapidement en mairie avec les pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de trois mois, livret de famille et carnet de santé). La mairie délivrera alors un certificat d'inscription. La mairie a accès au logiciel ONDE et elle peut ainsi préparer les inscriptions qui n'auront plus qu'à être confirmées par la directrice, ce qui est réellement une aide appréciable.

La directrice invitera les familles de PS à une réunion de pré-rentrée en juin.

La mairie fera une information aux parents via le site internet et les panneaux lumineux (d'ici janvier) pour les préinscriptions qui devront se faire avant le 31 mars.

Rappel des horaires de l'école

8h30-11h30 / 13h30-16h30

4- Règlement intérieur de l'école

Le règlement a été modifié au regard du décret 2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'Education Nationale.

Le règlement ainsi modifié et après lecture est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

L'école publique s'appuie sur la Charte de la Laïcité et la fait vivre. La Charte de la Laïcité explicite les sens et enjeux de la Laïcité à l'école, dans son rapport avec les autres valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité exprimées par la devise de la République française.

De par leur posture et devoir d'exemplarité, les enseignantes s'attachent à transmettre ces valeurs à leurs élèves.

Le règlement intérieur sera donné aux familles dans la pochette de liaison ou cahier de liaison avec la Charte de la Laïcité.

Goûters à l'école élémentaire : de plus en plus de bonbons et goûters très copieux sont amenés à l'école élémentaire et sortis en récréation. Cela engendre des problèmes entre enfants, voire des situations de harcèlement ainsi que des problèmes de santé publique. Une réflexion aura lieu avec les parents d'élèves délégués notamment lors du café des parents. La décision est prise d'interdire déjà le goûter à la récréation de 15h.

5- Présentation des comptes de l'école : bilan financier 2025

MATERNELLE

DEPENSES	COOPERATIVE	RECETTES	
Matériel scolaire collectif	Contes audio-visuels, livres 228€ Plantations 126,96€ Matériel cuisine 43,74€ Déguisements carnaval 274,51 € Consommables 25,22€	Mairie APE Subvention	4781€ 3131,84€ 1070€

Sorties projets	Projet Grand Nord 2300€ Sortie miellerie 748€ Sorties ENS 2 classes 1020€ Spectacle Paul Jargot 567€ Spectacle de Noël 720€ Sortie raquettes 800€	ENS	
	Total= 6853,43€		Total = 6019€
TRANSPORT	3236,4€ dépensé (au lieu des 3330,09€ prévus dans le budget)	Mairie	3236,4€
NATATION		Mairie	1008€
Fournitures scolaires et charges non éducatives (timbres, pharmacie...)	Fournitures scolaires 6240 € Clips fixation 64,95 € Pharmacie 229,8 € Fêtes et achat conseil école 207 € Total : 6921,75 €	Mairie	6240€
Investissement	14 tables doubles réglables (MANUTAN) 706€ 5 tapis basics (MANUTAN) 507€ Total : 1213 €	Mairie	14 tables doubles réglables (MANUTAN) 706€ 5 tapis basics (MANUTAN) 507€ Total : 1213 €

ELEMENTAIRE

DEPENSES	COOPERATIVE	RECETTES	
Matériel scolaire collectif	SACEM 135,59€	Mairie	6368€
Sorties projets	Sports méconnus 1555€ Escrime 900€ Projet arts cycle 2 38,76€ Sorties ENS 2880€ Sortie espace Aragon (école et cinéma) 1542€ Spectacle Paul Jargot 1462€ Grésivaudan au fil de l'eau 552€ Projet musique 5854,56€ Saint Maximin 5486,58€	APE Subvention ENS	4983,57€ 3220€
	Total= 20406,49 €		Total = 14571,57€
TRANSPORT	9306,3€ dépensé (au lieu des 10108€ prévus dans le budget)	Mairie	10108€
NATATION		Mairie	2696€
Fournitures scolaires et charges non éducatives (timbres, pharmacie...)	Fournitures scolaires 11375 € Pharmacie 68,86 € Fêtes et achat conseil école 54,23 € Total : 11498,09 €	Mairie	11375€
Investissement			

L'APE a donné à la coopérative scolaire la somme de 6900,51€ pour l'année scolaire 2025-2026. En octobre 2024, l'APE avait versé 8115,41€ (maternelle et élémentaire).

Cet argent servira à payer une partie des projets de l'année.

100€ par classe sont versés en plus par l'APE pour les cadeaux de la fête de Noël de la maternelle (soit 500€ au total)

avec la classe de GS/CP).

Les comptes de la maternelle et de l'élémentaire ont fusionné (étant donné qu'il n'y a plus qu'une seule entité école). Il y a donc actuellement 38935,26€ sur le compte de l'école primaire (maternelle et élémentaire).

Coopérative scolaire : elle n'est pas obligatoire. Les recettes proviennent de la vente des photos de classe ainsi que de la participation des familles à la coopérative de 20€ pour un enfant, 30€ pour deux et 40€ pour trois ou plus. Cette année, 72,9% des familles ont participé à l'appel à dons sur Assoconnect pour un montant de 3650€ (maternelle et élémentaire), ce qui représente une hausse par rapport à l'année dernière pour l'élémentaire (53% en 2024) mais une baisse pour la maternelle (environ 90% en 2024).

Nous rappelons que ces dons à la coopérative scolaire permettent à chaque classe de financer des sorties propres à la classe, des petits achats (matériel, jeux, cuisine) mais aussi l'assurance OCCE/MAE de 2,25€ par élève.

La mairie précise qu'elle verse également un budget (2,37€ par enfant de la commune) pour financer le matériel pour les activités du RASED.

6- Parents accompagnateurs et sorties scolaires

Suite à des faits constatés lors des sorties, nous rappelons qu'il est important de bien relire avant chaque sortie la charte des parents accompagnateurs lue et signée par chaque parent à la rentrée et qui liste les consignes à respecter lors de ces sorties.

Pour rappel également, il avait été décidé en conseil des maîtres l'année dernière et expliqué en conseil d'école que les parents ne respectant pas ces règles de manière volontaire ne pourront malheureusement plus être sélectionnés pour les sorties scolaires suivantes.

Nous tenons cependant à remercier les très nombreux parents s'impliquant dans la vie de l'école et nous aidant efficacement lors de ces sorties.

Les parents d'élèves proposent de faire une liste d'accompagnateurs d'urgence en cas de désistement de dernière minute.

7- Distribution d'informations par email aux parents

Un parent d'élève se plaint de recevoir trop de mails de la part de la directrice et trop souvent le soir ou le week-end.

Après avoir répertorié le nombre de mails envoyés à l'ensemble des parents, il en ressort qu'il y a eu 24 mails envoyés sur la période, soit une moyenne de 3,5 par semaine. Sur ces 24 mails, 6 ont été envoyés soit après 18h soit le week-end (2 mails).

Ce parent propose de faire un mail par semaine regroupant toutes les informations. Cela n'est pas possible car ces mails doivent être pour la plupart envoyés le jour même. De plus, il est avéré qu'il est plus efficace de n'envoyer qu'une seule information à la fois au lieu d'une multitude d'informations qui seraient noyées dans la masse.

Il est également rappelé que le principe d'une boîte mail fait que les parents ne sont pas obligés de lire leurs messages le soir ou le week-end.

Il a donc été retenu, en concertation avec les parents délégués la poursuite du fonctionnement actuel.

Il est à noter que certains parents aimeraient la mise en place de ONE en élémentaire : ceci n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour en élémentaire.

PROJET D'ECOLE

8- Sécurité

PPMS

Du fait de l'entrée dans les nouveaux bâtiments et de la primarisation, un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) unifié va prochainement être en élaboration pour l'école primaire.

Un exercice alerte intrusion pour l'ensemble des bâtiments (maternelle, élémentaire et pôle enfance) a été réalisé lundi 13 octobre sur le temps de la récréation de l'élémentaire. L'alerte fonctionne bien à l'aide de la balise Athéna. Les élèves se sont tous confinés.

Nous referons en janvier un nouvel exercice alerte intrusion dans les nouveaux locaux, ainsi qu'un exercice risques majeurs avant les vacances de Noël.

Incendie

Un exercice incendie a été mené lundi 6 octobre en maternelle et mardi 7 octobre en élémentaire. L'évacuation s'est déroulée en bon ordre.

Deux autres exercices seront programmés dans le courant de l'année scolaire.

9- Projets et sorties

- Activités, sorties et projets en maternelle

Axe culturel

- Spectacle Espace ARAGON : pour les 4 classes, spectacle « Direction le Nord » le 28 avril à 9h.
- Spectacle de Noël : pour les 4 classes, ainsi que pour les GS/CP, spectacle « théâtre d'ombres du Baobab » le 4 décembre à 10h.
- Percussions et danses africaines : pour les 4 classes avec l'Association Répercussion. 5 interventions les lundis du 2 au 30 mars avec une répétition générale et une représentation le mardi 31 mars.
- Chorale : à partir de la période 3.

- Les Incorruptibles : participation au 37^{ème} prix des Incorruptibles de la classe de MS/GS 2. C'est un prix littéraire décerné par les élèves des classes adhérentes. Ces élèves bénéficieront également d'un accompagnement autour des livres sélectionnés.

Axe Développement Durable

- Ramassage des déchets : à prévoir à partir de janvier/février.
- Projet intergénérationnel : calendrier de l'Avent inversé avec les personnes du 3^{ème} âge de Saint Nazaire les Eymes. La salle Cartier Million est réservée le mardi 16 décembre.
Les familles seront prévenues fin novembre de la date à laquelle l'enfant devra amener son petit présent (fabriqué mais pas acheté).
Des affiches réalisées par les élèves pourront être placardées à différents endroits de la commune.
- Projet potager pédagogique : création d'un potager pédagogique afin de reconnecter les enfants à la nature et à leur alimentation à travers des interventions ludiques et éducatives, mêlant expérimentation, jardinage et découverte de la biodiversité. 6 séances sur l'année.
- Sorties ENS (Espaces Naturels Sensibles) des 2 classes de MS-GS : 24 avril matin au Marais de Montfort avec Belledonne en Marche sur le thème des petites bêtes et le 18 mai matin au Parc des Ecouteux.
- Sortie de fin d'année à la miellerie des balcons à Corbelin pour les 4 classes : 29 mai à la journée pour les classes de PS/MS et MS/GS 1 et 2 juin à la journée pour les classes de PS et MS/GS 2 (4 activités le matin et 4 activités l'après-midi et dégustation de produits issus de la ruche).

- Activités, sorties et projets en élémentaire

Axe culturel

- Projet courts métrages/cinéma : interventions du 1^{er} au 5 juin pour l'ensemble des 8 classes. Séances sur les tailles de plan, portraits chinois et mise en place du scénario, tournage d'un court métrage par classe et tournage de bonus avec effets spéciaux. Projection des courts métrages réalisés pour les parents à programmer dans la salle Cartier Millon.
- Sortie à la Coupe Icare : le vendredi 19 septembre avec les classes de GS/CP, CP, CE1 et les deux classes de CE1/CE2.
- Sortie au planétarium de Vaulx en Velin : jeudi 7 mai journée (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) avec visite des expositions, atelier sur le système solaire et séance sur le soleil, la terre et la lune.
- Spectacle : « Les quiquoi et le chien moche », mardi 31 mars matin à l'espace ARAGON pour les classes de GS/CP et de CP.
- Ateliers sciences : du 24 au 28 novembre pour l'ensemble des 8 classes. Ateliers sur le cycle de l'eau pour les classes de GS/CP et CP ; ateliers découverte de la robotique pour les classes de CE1, CE1/CE2 A et CE1/CE2 B ; ateliers light painting pour les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2.

Axe sportif

- Sports méconnus : cycle avec Betty Pelloux Prayer du 1^{er} septembre au 2 octobre pour les classes de GS/CP, CP, CE1 et les deux CE1/CE2.
- Roller : cycle de 6 séances avec Sébastien Engrand du 21 avril au 26 mai pour les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2.

- Activités, sorties et projets en commun (maternelle et élémentaire)

Axe culturel

- Sorties bibliothèque :
 - Ateliers à la bibliothèque les mardis de 13h30 à 14h30 pour les élèves de GS du mardi 16 septembre au mardi 2 décembre.
 - Ateliers à la bibliothèque (non obligatoires, sur les temps d'APC) pour les élèves de MS les mardis de 16h30 à 17h du 6 janvier au 3 mars 2026.
 - Visite de la bibliothèque pour les 4 classes : le 12 mars pour la classe des PS/MS, le 17 mars pour la classe des MS/GS 1, le 12 mai pour la classe de MS/GS 2 et le 26 mai pour la classe de PS.
 - Sorties toutes l'année des 8 classes d'élémentaire à la bibliothèque sur le thème des sciences.

- Fête du court métrage (toutes les classes) : en mars à la salle Cartier Millon. En collaboration avec la bibliothèque de Saint Nazaire les Eymes.
- Ecole et cinéma : sorties à l'espace ARAGON pour les 4 classes de maternelle (lundi 1^{er} décembre matin pour les GS uniquement « Petites z'escapades », lundi 26 janvier matin « L'odyssée de Choum » et jeudi 28 mai matin « 1,2,3 Léon ») ainsi que les classes de CE1, CE1/CE2 A et CE1/CE2 B (lundi 3 novembre matin « Le chant de la mer », mardi 17 mars matin « Le petit fugitif » et lundi 18 mai matin « Peau d'Âne »).

Axe Développement Durable

- L'école a été labellisé au niveau 1 (engagement) par la commission académique en 2024.

Nous souhaitons donc poursuivre et approfondir notre effort dans notre engagement dans l'EDD afin d'obtenir le niveau 2. Nous allons donc mettre en place des éco-délégués (élèves de cycle 3 - élections avec égalité filles-garçons, délégués qui vont s'interroger sur les manières d'agir au sein de l'école dans la prise en compte de l'environnement et du développement durable, sensibilisation aux éco-gestes du quotidien) mais aussi un comité de pilotage multi acteurs (éco-délégués, enseignants, élus, parents d'élèves) pour travailler la structuration de la démarche, le pilotage et l'évaluation des actions avec les partenaires.

- 23^{ème} concours Ecoles à vélo : le mardi 19 mai 2026.

Axe sportif

- Courseton : courseton solidaire au profit des Blouses Roses (les classes d'élémentaire et les GS de maternelle) réalisé le vendredi 17 octobre matin. Cela a été une très belle course. Les dons ont permis de récolter 768€ pour les Blouses Roses. Bravo à tous les athlètes et un grand merci aux parents venus nombreux pour encourager et aux parents de l'APE pour leur aide. Un article est à prévoir dans le journal de la commune.
- Natation : pour tous les GS, 10 séances du vendredi 5 juin au lundi 22 juin les après-midis (séance dans l'eau de 14h50 à 15h35). Pour les CP, CE1 et CM2, 10 séances les mardis et vendredis après-midis du 27 janvier au 13 mars (séance dans l'eau pour CP/CM2 de 14h à 14h45 et pour CE1/CM2 de 14h50 à 15h35).

Fêtes de l'école :

Maternelle

- Fête de Noël : jeudi 18 décembre après-midi. 4 classes de maternelle et la classe de GS/CP. Passage du père Noël dans les classes et distribution des cadeaux financés par l'APE. Goûter collectif dans la salle de motricité.

Primaire (maternelle et élémentaire)

- Fête de la galette : le jeudi 29 janvier pour les grands de la crèche, les élèves des 4 classes de maternelle, les élèves des classes de GS/CP et de CP. Partage commun des galettes et des brioches dans la salle de motricité du bâtiment maternelle. Lecture d'albums par les élèves de CP dans les deux classes de MS/GS.
- Carnaval : jeudi 2 avril matin. En maternelle, déguisements sur le thème de l'Afrique. En élémentaire, les élèves auront réalisé des accessoires. Les élèves de maternelle viendront défiler à la crèche et en élémentaire. Puis flashmob commune (maternelle et élémentaire) sur le stade. Pour finir, partage d'un goûter avec les parents des élèves de maternelle dans la cour de l'école.
- Exposition et fête de fin d'année : à l'école mardi 30 juin à partir de 16h30 ; exposition arts plastiques, chorale, flashmob, diaporama en maternelle et expo arts et sciences en élémentaire. Goûter partagé avec les parents.

10- CME (Conseil Municipal des Enfants)

Election des enfants élus au CME. Bonne participation cette année pour les votes organisés sur le temps périscolaire. Nous remercions les élus pour leur investissement dans ce projet.

11- Suivi des élèves

RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Différentes formes d'aides sont proposées : pédagogique, rééducation, aide psychologique, soit individuellement, soit en petits groupes. Les RASED peut intervenir soit en classe, soit à l'extérieur de la classe.

Le RASED est constitué d'un poste de maître E (maître spécialisé pédagogique) et d'une psychologue scolaire. Il n'y a pas de maître G (rééducation).

Mme Magali Maschio Esposito, maîtresse E et Mme Marion André peuvent être sollicités pour la prise en charge des élèves à besoins particuliers. La maîtresse E intervient uniquement sur le cycle 2. La psychologue scolaire intervient sur tous les niveaux de la PS au CM2.

Pour le moment, 8 élèves d'élémentaire et un élève de maternelle vont bénéficier d'une prise en charge par le Rased.

Adresse mail Rased : rased.bernin@ac-grenoble.fr; Téléphone : 04 38 92 15 11

Adresse mail psychologue scolaire : psyen-rasedBernin@ac-grenoble.fr

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

L'APC a lieu dans l'école sur des créneaux de 30 min en maternelle et de 45 min en élémentaire. Cette aide ciblée portera sur les fondamentaux (français et mathématiques) et se fera en groupes restreints d'élèves (excepté pour les élèves de PS) rencontrant des difficultés d'apprentissage ou bénéficiant d'activités dont les compétences sont en lien avec les axes

du projet d'école.

Organisation : les lundis, mardis et jeudis de 13h à 13h30 (maternelle), de 16h30 à 17h (maternelle) et de 16h30 à 17h15 (élémentaire).

En élémentaire

Six élèves bénéficient d'une ESS (Equipe de Suivi de Scolarité) et sont accompagnés par une AESH. Deux AESH sont rattachées à l'école. Mme Florence Dossou Beaumont, enseignante référente, est l'interlocutrice des familles et des enseignants

Un SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) intervient pour 2 élèves. La prise en charge du SESSAD se fera désormais dans des locaux du bâtiment de l'élémentaire.

Mise en place de PPRE et de PAP.

21 équipes éducatives à venir et 2 équipes éducatives réalisées.

12- Passage anticipé / maintien

Conformément aux instructions officielles, le passage anticipé ou le maintien doit rester une proposition des enseignants lors d'un conseil des maîtres. L'avis de la psychologue scolaire est également requis. Il est très rare d'avoir des enfants très performants dans l'ensemble des domaines ainsi que d'avoir la maturité nécessaire à une bonne adaptation dans le niveau supérieur. On laisse le temps à chaque enfant de grandir à son rythme et on s'adapte aux capacités de chacun.

13- Climat scolaire

PHARE / Harcèlement

L'école s'est vu attribué le label niveau 1 – engagement dans le programme de lutte contre le harcèlement à l'école. La journée nationale Non Au Harcèlement se déroulera le jeudi 6 novembre. A cette occasion, chaque enseignant proposera des activités en lien avec ce thème aux élèves de sa classe.

Passation d'un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement en CE2, CM1 et CM2 entre le 6 et le 21 novembre. Nous informerons les parents par la suite des résultats de cette enquête.

Protocole PHARE :

- Accueil de la parole dénonçant un harcèlement, que ce soit enfant témoin, parents, 3018.
- Enquête par l'équipe pédagogique qui reçoit la parole de l'enfant présumé victime.
- **Mise en place de mesures de protections préventives pour l'enfant présumé victime : surveillance accrue, délimitation de zones différentes entre présumés auteurs et présumées victimes en récréation, éloignement maximum au sein de la classe.**
- Entretien avec les parents de l'enfant présumé victime.
- Fait établissement niveau 2 à remplir si les faits sont établis (les informations sont concordantes même si l'auteur nie).
- Contact de la cellule phare pour aide à la prise en charge de la situation.
- Entretiens avec les témoins, les présumés auteurs par les adultes disponibles : équipe pédagogique et/ou équipe phare.
- Entretiens avec les parents des témoins et auteurs.
- Mise en œuvre d'un accompagnement des élèves concernés : **MPP (Méthode de Préoccupation Partagée)**.
- Enfin, si le problème persiste, le directeur pourra prononcer une mesure d'éloignement jusqu'à 5 jours, avec accord de l'IEN en amont.

Travail sur le climat scolaire en maternelle et en élémentaire :

- En maternelle : on continue le travail sur la différence et sur le développement durable (le respect de l'environnement qui permet un travail sur le respect des autres). Règles de la cour, règles de vie de la classe, occupation de la cour avec différents coins.
- En élémentaire : nous avons mis en place la charte des parents d'élèves. L'équipe mettra également en place tout au long de l'année scolaire plusieurs actions tant au niveau de la justice scolaire qu'au niveau de la qualité de vie à l'école, de la coéducation et de la prévention des violences et du harcèlement (élection des délégués de

classe/élèves médiateurs / réunion une fois par période avec la directrice, boîte à médiation, règlement de classe, règles de la cour, planning d'occupation de la cour, gestion des passages aux toilettes, instauration de différents coins dans la cour, parrainage GS-CM1, liaison GS-CP, B.A.R. à bonheur...).
Institutionnalisation des réunions en conseil des maîtres sur le climat scolaire (une fois par période)

- Mise en place du « café des parents » une fois/mois avec les parents délégués sur un thème choisi par l'équipe de la primaire (maternelle et élémentaire) avec pour objectif d'expliciter les attendus de l'école. Premier « café des parents » en novembre sur le thème de l'assiduité scolaire.

14- Réunions individuelles avec les parents

- En maternelle : les réunions individuelles de mi-année se feront en février/mars. En effet, la 1^{ère} période est consacrée à la remise en route pour les élèves puis un temps d'apprentissage suffisamment long sera nécessaire avant qu'ils soient évalués en janvier/février.
- En élémentaire : rencontre suite aux évaluations de septembre. D'autres temps de rencontre seront proposés à la demande des enseignants (lors du temps du rendu du 1^{er} LSU : signature électronique puis rencontre après).

15- Projets de l'APE

- Marché de Noël le dimanche 7 décembre sur le plateau sportif. Vente de chocolats / sapins.
Participation de l'école maternelle à la fabrication de sablés de Noël.
- Loto le 18 avril.
- Vente de plants.
- Venue d'un conteur d'histoires.
- Carnaval le samedi 21 mars sur le plateau sportif.
- Après-midi jeux.
- Course d'orientation en avril/mai.
- Boum des CM2 et remise de diplôme le 19 juin.
- Fête de fin d'année le 26 juin.

L'APE a également fait une demande de financement départemental spécifique (via un cerfa).

Evénements spécifiques pour financer la classe découverte : journées jeux et venue du conteur.

2 nouvelles personnes ont rejoint le bureau de l'APE. 8 référents par projet. Réduction de la taille des évènements si il n'y a pas suffisamment de bénévoles.

Prochains Conseils d'école :

- Le jeudi 5 mars à 18h00 à l'école (salle du conseil des maîtres d'élémentaire).
- Le lundi 8 juin à 18h00 à l'école (salle du conseil des maîtres d'élémentaire).

La séance est levée à 20h00.

Signature du directeur, président :

Mme Vermeulen-Delaet



Signature du secrétaire :

Mme Rivail

